# TITRE Solier / Solière Niv.4

Les résultats parlent !

- Taux de réussite au dernier examen 100%
- ✓ Taux de satisfaction au dernier examen : 100%



Le métier de solier/solière fait partie des métiers du second œuvre du bâtiment et plus précisément de la finition.

Sur une chantier, le solier assure les activités suivantes :

- Conseil et dialogue avec les clients et autres intervenants
- Organisation de l'intervention
- Reconnaissance et préparation des supports
- Mise en œuvre des revêtements de sol.

Ces activités s'exercent dans le respect des règles de l'art et de la profession, des règles d'hygiène et de sécurité du chantier et des normes environnementales en vigueur.

En l'absence de toute autre certification de même niveau sur le métier de solier/solière, le titre solier/solière de niveau 4 permet de garantir pour les personnes titulaires de la certification, la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier de solier/solière dans tous les environnements (construction neuve, rénovation, logements, bureaux, hôpitaux, commerces, ....).



#### DIPLÔME

Titre enregistré au RNCP sous le n°34700 de niv. 4, par décision du 29 juin 2020, délivré par KALEI et UPMF-FFB, reconnu par les professionnels, dispensé dans les centres de formation habilités par le RFS. Son code diplôme est 46X23304.



#### PROGRAMME / OBJECTIFS

- ✓ La formation se compose de 3 blocs de compétences. Pour obtenir le Titre, le candidat devra valider les 3 blocs de compétences au travers d'un examen spécifique à chaque bloc.
- CCP1 Organiser son intervention de mise en œuvre de revêtements de sols et/ou murs (RNCP34700BC01)
- CCP2 Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols horizontaux (RNCP34700BC02)
- CCP3
   Réaliser la mise en œuvre de revêtements de sols avec traitements verticaux et pose de revêtements de murs
   (RNCP34700BC03)

**Nota :** en cas de la non obtention en totalité des blocs de compétences, le titre n'est pas validé mais les attestations d'acquisition des blocs validés sont délivrées au candidat. Ces blocs restent acquis à vie et permettent au candidat de préparer et valider les compétences manquantes (nous consulter).

#### **METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES**



- Démarche personnalisée prenant en compte les acquis de l'expérience des alternants et la diversité de leurs entreprises formatrices.
- > Formation adaptée en privilégiant les échanges, les études de cas et les méthodes participatives, actives et concrètes.
- > Interventions de différents acteurs du monde professionnel du BTP (fabricants, experts,...).
- > Salles de réunion équipée de systèmes de vidéo projection.
- Accompagnement socio-éducatif / Suivi des présences et certificat de réalisation Livret de suivi Visites en entreprises.

#### **MODALITES D'EVALUATION**



- > Evaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités.
- Evaluation certificative réalisée sous forme d'épreuves terminales et contrôle en cours de formation (CCF).
- Validation des 3 blocs de compétences à l'issue de la formation ( Etude de cas Mise en situation pratique Entretien avec évaluateur).







# TITRE Solier / Solière Niv.4

Les résultats parlent !

- Taux de réussite au dernier examen 100%
- Taux de satisfaction au dernier examen : 100%



#### CALENDRIER / DUREE

Parcours de formation sur 12 ou 18 mois.

26 semaines au centre de formation comprenant formation et préparation à l'évaluation.

Alternance 1/3 du temps en centre de formation – 2/3 du temps en entreprise.



### PUBLIC / MODALITES D'ACCES

- Jeunes h/f âgés de 16 à 29 ans révolus (Contrat d'apprentissage).
- Jeunes h/f âgés de 16 ans et plus ; demandeurs d'emplois (Contrat de professionnalisation).
- Formation accessible par la voie de la VAE (Validation des acquis de l'expérience).
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel.













- Avant l'entrée en formation, toute candidature est à transmettre au centre TARKETT FORMATION.
- Savoir lire, écrire et maitriser les 4 opérations (test d'aptitude à prévoir afin de définir le parcours de formation le mieux adapté). Si les candidats n'ont pas les prérequis, leur candidature sera néanmoins étudiée individuellement en fonction de leur profil. Un test de positionnement sera effectué.
- Être médicalement apte par les Services de Prévention et de Santé au Travail à l'exercice du métier.



#### **ENTREPRISES**

> Toute entreprise, des TPE aux grandes entreprises, structure artisanale, PME de la finition du Bâtiment.



#### REMUNERATION

> Elle varie en fonction de l'âge, de la nature du contrat et de la progression dans le parcours de formation de l'alternant (il s'agit d'un pourcentage du SMIC).





- Le centre, étant situé sur un site de production, est constamment à la pointe des dernières innovations en matière de
- Visite de la production permettant de comprendre et visualiser le process de fabrication.
- Au sein d'un groupe international, le centre de formation peut vous accompagner pour une recherche d'emploi à l'étranger à la fin du cursus.
- Vous apprendrez dans des lieux de formation qui respectent scrupuleusement la Charte Environnementale mise en place par Tarkett et Véolia : Restart.
- Restauration sur place.
- > Aide à l'hébergement Section à effectif réduit Aide au permis de conduire Kit de 1er équipement pour les apprentis.





Chef d'équipe en aménagement-finitions N° de fiche RNCP38751 ( liens utiles : https://www.onisep.fr https://www.francecompetences.fr/



### COÛT DE FORMATION ET TARIF

Apprentis : les coûts de formation sont pris en charge par l'entreprise dont le niveau de prise en charge est déterminé par la branche dont elle relève. La formation (hors hébergement et transport) est donc gratuite. Pour les autres publics : nous consulter.



**Tarkett Formation** CFA d'Entreprise UAI 0081169C 2, avenue François Sommer ZI de Glaire – 08200 SEDAN

2 03 24 29 84 71 - Mail : formation@tarkett.com











